A M. le secr.
Brasser.

Lond. 16. Avril 1664. N. 383.

Monsieur,

Je vous supplie de ne trouver pas mauvais que j'aye fait mettre entre les mains de M. Godolphin les deniers de vos signatures sur les depesches que j'ay eu l'honneur de retirer de vos mains; Et de ne considerer cela en aucune maniere pour diminuer de ce dont S.A. Monseigneur vostre redevable à vos soucis. C'est à quoy il sera donné ordre en fort juste proportion des effets qu'on s'attend de son retour. J'espere que vous serez content de vous en fier à mon [illegible] que j'ay de publier où il appartiendra le grand zele et la parfaite confidence que j'ay trouvée en vous, Monsieur, pour les interests de la Maison d'Orange, et en toute autre occasion de mon service auray soin de vous témoigner aussi combien de verité je suis

M. Lt de Sommelsdijck vint hier
le Roy, mais à ce qu'il me dit,
il n'y fut parlé de rien. Je vous
supplie de faire
changer le nitrage, et de le debiter
avec un peu de vigueur, de ce que le
Roy d'Espagne prohibant à tous subjects
à l'Empire on sera obligé d'en prendre.

446

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-6.3
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6325